



Auvers/Gonesse : Polémiques autour des banderoles sur les retraites apposées sur les mairies

(29/10/2010 16:53)

Les mairies socialistes d'Auvers-sur-Oise et Gonesse ont décidé d'afficher leur désaccord avec la réforme des retraites lancée par le gouvernement. Une action dénoncée avec force par leur opposition municipale respective. Dans la ville des impressionnistes, le groupe « alternative citoyenne » a obtenu son retrait après une demande auprès du préfet du Val d'Oise. A Gonesse, le conseiller régional UMP Geoffroy Didier demande « de retirer, sans délai, [cette] propagande politicienne du portail de la mairie. » « La mairie de Gonesse n'est pas une permanence du PS » ajoute-t-il.



Suite à la démarche de Claire Houbert, présidente du groupe « Alternative Citoyenne » au conseil municipal d'Auvers, le préfet du Val d'Oise a jugé « illégale » l'apposition de cette revendication politique au fronton de la mairie. « ... En l'absence de jurisprudence en la matière, une réponse ministérielle du 25 août 2009 à la question écrite de M. dell'Agnola précise que le principe de neutralité des services publics s'oppose à ce que soient apposés sur des édifices publics des signes symbolisant la revendication d'opinions politiques religieuses ou philosophiques »

indique le cabinet du préfet dans un courrier adressé au maire socialiste, Jean-Pierre Béquet. « En s'appuyant sur une décision du conseil d'état du 27 juillet 2005 saisi en cassation par la commune de Sainte Anne, le ministère de l'intérieur de l'Outre mer et des collectivités territoriales ajoute qu'en conséquence, « est illégale la pose sur le fronton d'une mairie de banderoles manifestant une opinion ou une revendication de nature politique » » conclut cette lettre, estampillée par la mairie le 27 octobre.

Depuis cette banderole a été retirée et l'opposition s'en félicite. « La mairie est la maison commune et tous les citoyens d'Auvers doivent s'y sentir chez eux, rappelle Claire Houbert. Beaucoup d'autres supports permettent d'exprimer une opinion et le retrait de cette banderole n'est que l'application stricte du devoir de réserve de tout service public. »

A Gonesse, c'est la droite qui s'élève contre cette pratique. S'appuyant sur la même jurisprudence, Geoffroy Didier, candidat UMP aux prochaines cantonales sur la commune, dénonce une prise de position « immorale » et « illégale ». « Immorale, parce qu'elle prend au piège les Gonessiens qui n'ont jamais donné leur accord pour



29/10/2010

Auvers/Gonesse : Polémiques autour d...

que leurs impôts servent à financer des calicots partisans », précise-t-il.

Il demande, par conséquent, à la majorité municipale de Gonesse de retirer, sans délai, « *sa propagande politicienne du portail de la mairie et de mettre, ainsi, un terme à cette scandaleuse confusion des genres.* »



http://www.vonews.fr/article_11277

©vonews - Oct 2010